

Se donner un nouveau cap. Rapport annuel sur l'état de la France en 2020

Déclaration du groupe CFTC

Si notre « Rapport sur l'état de la France » est un travail récurrent, il n'en demeure pas moins un exercice difficile et plus particulièrement cette année en raison de la crise sanitaire et ses conséquences sociales et économiques.

Si nos rapporteurs ont remarquablement relevé le défi, la CFTC voudrait insister sur quelques points.

Alors qu'avec la pandémie la vulnérabilité de notre pays est apparue au grand jour, manque de masques, de lits, de moyens de dépistage et de personnel, nous avons pu constater également la capacité de mobilisation et le dévouement d'un très grand nombre de personnes. Les soignants en premier lieu mais aussi, comme les décrivait Edmond Rostand « Les petits, les obscurs, les sans-grades », ces éboueurs, caissières, agents de nettoyage ou de sécurité, mais également des enseignants et bien d'autres professions.

De leur côté, après un certain atermoiement des politiques ; masques, pas masques ; les pouvoirs publics ont su prendre des mesures macro-économiques fortes et rapides.

De ce constat, il faut tirer des enseignements et poser des actes.

Les rapporteurs à très juste titre insistent sur « la construction d'un projet collectif ».

Nous pourrions dire, pas d'avenir commun sans projet commun.

Une politique de développement durable, visant un meilleur équilibre entre l'Homme et son environnement naturel doit être un axe majeur de nos stratégies d'action. Notre maison commune a besoin d'une écologie intégrale qui protège la nature et respecte l'intégrité de la personne humaine. D'où la nécessité de veiller au respect de normes éthiques pour tout ce qui concerne la recherche sur le vivant.

Nous approuvons l'avis concernant le souci des populations les plus précaires, et l'importance donnée à l'accompagnement individuel et à la formation de ces personnes.

Nous soutenons la réflexion concernant la démocratie représentative tout en insistant sur l'importance du respect des corps intermédiaires.

D'un point de vue économique il est indispensable d'identifier, protéger, développer nos secteurs stratégiques au niveau national et européen.

Aussi, nous adhérons au projet d'une Europe plus coopérative et plus protectrice, notamment via une meilleure coordination des politiques économiques et fiscales et une meilleure coopération en matière industrielle.

Pour la CFTC, si nous ne mettons pas fin à la véritable concurrence déloyale que nous subissons en matière fiscale, environnementale et sociale nous continuerons à perdre notre industrie, outil indispensable au développement social et économique.

Enfin si le principe de précaution est utile, nous rejoignons la CPME, quand François Asselineau déclare « Il ne faut pas que le principe de précaution se transforme en principe d'inaction ».

La CFTC a voté l'avis.